

Résumé du conseil d'école du 25 mars 2013

Rédigé par les représentants de l'UPI

Calendrier 2013

Le calendrier scolaire a été présenté. Pour les périodes de vacances, une semaine par période coïncide avec le système néerlandais.

Plus de mercredis libérés. Les enfants auront 5h45 de cours par jour sauf le mercredi, où ils auront 3 heures, arrivant ainsi à 26h par semaine. La pause méridienne passe à 1 heure. Ces modifications ont pour objet d'accommoder les restrictions horaires fixées pour l'AFE pour les lycées à l'étranger.

Modification de règlement intérieur pour la préparation d'aliments

Le directeur veut incorporer une circulaire de 2002 dans le règlement d'école qui concerne la préparation d'aliments pour être consommés à l'école. L'application concerne en particulier les goûters collectifs avec des produits préparés par les parents: éviter l'utilisation des certains produits comme oeuf cru, vérifier avec l'enseignant, si des moyens pour respecter la chaîne de froid sont disponibles... On doit garder le ticket de caisse et emballages et une fraction des ingrédients pour permettre la traçabilité des produits en cas d'intoxication. Les problèmes d'allergies sont gérés par les enseignants.

Bulletin scolaire

Les anciens livrets d'évaluations ne seront plus utilisés pour passer sur un système selon le livret personnel de compétences de socle commun, qui doit accompagner l'élève du primaire jusque à la fin du collège. Le livret devrait permettre de mieux connaître le niveau de l'enfant, pour améliorer le suivi. Les compétences acquises seront validées sur le livret à la fin de l'année. Pendant l'année scolaire, des feuilles volantes sont utilisées pour indiquer les compétences sur lesquelles on a travaillé dans le trimestre. Pour permettre de suivre l'évolution des élèves, les feuilles des trimestres antérieures seront aussi distribuées.

Enseignement de langues. Sections classique et bilingue

Selon le proviseur la structure bilingue en parité horaire n'est pas le modèle à suivre parce que elle cause des problèmes à certains élèves qui n'arrivent pas à

suivre le rythme et crée des difficultés d'organisation. Elle a aussi remarqué que le lycée accorde déjà plus d'importance à l'enseignement de langues, qui commence avant et qui compte avec plus de temps de cours que dans les autres écoles internationales.

Dès la rentrée 2013, la Petite Section commence avec une structure dit "plurilingue" avec 6 heures d'enseignement par semaine soit en anglais, soit en néerlandais. Les parents doivent donc choisir entre anglais ou néerlandais. Il n'y aura pas de possibilité de changer ce choix ultérieurement. En outre, l'introduction de la deuxième langue étrangère est retardée jusqu'au troisième cycle de primaire (CE2); la maîtrise de la première langue étrangère est une condition préalable pour commencer avec la deuxième.

Les élèves déjà dans la filière bilingue restent dans la structure existante de parité horaire.

Pour les enfants déjà en classique entre MS et CE1, la structure «plurilingue» commence de la rentrée 2013. Les parents recevront bientôt une feuille pour indiquer leur choix de langue entre anglais et néerlandais.

Pour les enfants dans le troisième cycle (CE2 à CM2), la section classique reste dans son format actuel, avec probablement plus de DNL (discipline non linguistique) en CM2.

Côté recrutement, l'école est en train de rechercher des professeurs natifs pour la maternelle. Une agence de recrutement a été engagé (prennent 10% du salaire annuel). Il y a aussi une réflexion en cours sur des manières d'attirer du personnel qualifié, les grilles salariales étant fixées (peut être un logement payé par l'école...).

Pour l'école élémentaire, une solution mise en œuvre avec des professeurs français avec une bonne connaissance de la langue étrangère est privilégiée.

Journée portes ouvertes

Environ 30 familles sont venues. Une nouvelle journée sera organisée en mai/juin, la date sera communiquée rapidement.

Réfectoire

Le proviseur a tenu à remarquer la qualité des installations. Le bâtiment n'était pas menacé de destruction. La maison de retraite voulait au départ construire plus de logements, mais cela a été mis en attente pour manque de financement. Un seul WC est ouvert pour éviter les aller/retours et minimiser les frais (plus de ménage à faire). Les enfants vont au WC et lavent leurs mains avant de venir à au réfectoire. Quant il y a un besoin, les enfants on le droit d'y aller.

Actions du projet d'établissement

Le directeur a énuméré des activités autour des 4 axes du projet éducatif: jardinage, course au nombres, semaine de goût, secourisme, journée des pulls chauds, cours de vélo pour CM1, tri sélectif, sorties en forêt, récupération de bouchons en plastic...

Questions diverses (conseil et pre-conseil)

Effectifs : Pour l'instant les intentions pour l'année prochaine restent dans les nombres habituels. Avec 80% des réponses reçues, il y a 7 départs vers l'Ecole Européenne et 1 vers l'ISH.

Le proviseur demande aux parents d'être honnêtes et communiquer à l'école s'ils sont sur une liste d'attente d'une autre école.

Sécurité à la grille verte: Pour l'école élémentaire une personne est désignée pour accompagne les enfants à la grille. Sa responsabilité s'arrête là puisque le lycée permet aux enfants de rentrer seuls sauf avis contraire. Si l'enseignant remarque qu'il y a un problème, il amène l'enfant chez le directeur. Le directeur demande aux parents d'informer des changements. Dans certains cas les enfants ne savent pas qui doit venir les chercher. Il faut aussi communiquer en cas de qu'un jour l'enfant ne reste pas à son activité Kemvo.

Accueil en cas de grève: La grève est un droit, la direction ne peut pas intervenir. Les enseignants qui ne font pas la grève continuent avec leurs cours comme d'habitude. Pour les enfants dont l'enseignant est en grève et qui ne peuvent pas rester à la maison, un service d'accueil minimal, similaire à ce qui est offert en France par les mairies, est mis en place. Des ateliers et activités ont été organisés avec l'aide des animateurs de Kemvo. Le directeur a indiqué qu'un tel système n'est possible que si le nombre d'élèves reste faible. Il invite donc à garder les enfants à la maison si possible.

Les jours de grève les absences ne sont pas contrôlées. L'appel se fait pour savoir qui est à l'école, mais les absences ne sont pas vérifiées. C'est donc la responsabilité des parents de vérifier si l'enfant rentre bien à l'école (par exemple pour les enfants qui ne sont pas accompagnés. Dans ce cas-là, les parents sont invités à s'organiser entre eux).

KEMVO (questions reçues par l'UPI de la part des organisateurs du KEMVO): Sur la possibilité de demander l'aide de la caisse de solidarité pour les activités KEMVO, le proviseur regardera cela d'un oeil bienveillant, elle est plutôt favorable.

Sur la possibilité de que le KEMVO puisse mettre en place une garderie pour les enfants de maternelle dont leurs frères et sœurs suivent des activités KEMVO, la réponse a été un NON tranchant. Selon le proviseur l'école n'a pas pour vocation

de devenir une alternative bon marché aux garderies. Selon elle il y a eu des abus des parents de enfants en petite section, qui utilisent l'école comme une crèche pas cher.

DNL Science en EN pour CM2: Expérience globalement positive. La mise en œuvre a demandé beaucoup d'effort de la part de l'enseignant (Mr. Wagner) qui a dû traduire et adapter le programme. Pour certains élèves la découverte d'un sujet nouveau en anglais reste problématique. A l'avenir l'idée n'est pas d'aborder des sujets totalement neufs, sinon d'approfondir sur ceux qui ont été déjà abordés en français.

Participation au City Peer City : Des élèves du collège participent déjà. Idée à retenir pour l'année prochaine.